



**Registre des Délibérations du Conseil Municipal
DE LA COMMUNE DE GREASQUE**

Séance du 28 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de JUIN, sous la présidence de **Monsieur Michel RUIZ**.

Date de convocation :
22 juin 2022

Nombre Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 27
Procurations : 12

N°7 Objet : Conventions et contrats signés au titre de la Délégation générale de pouvoirs

Présents : Michel RUIZ, Marc LAURENT, Joëlle BRETON, René CECCHINEL, Nadine CARLUS, Michèle OLLIVE, Georges AMBROSIANO, Didier BREART, Hélène BERNAL, Sylvie ABEL, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Jean-Luc FERNANDEZ, Sandrine LEPRESLE, Paul GATIAN-----/

Absents-Excusés : Jean-Luc TURZO pouvoir à Michel RUIZ, Nicole DECOSTANZI pouvoir à Joëlle BRETON, Claude MERINDOL pouvoir à Michel RUIZ, Denis CENTARO Pouvoir à René CECCHINEL, Françoise SCHMERBER pouvoir à Nadine CARLUS, Magali MONIER pouvoir à Michèle OLLIVE, Jean-Marc RAGOT pouvoir à Didier BREART, Anne TOUZE pouvoir à Joëlle BRETON, David GIACCONE pouvoir à René CECCHINEL, Audrey GIROULET pouvoir à Nadine CARLUS, Patrick EME pouvoir à Michèle OLLIVE, Nathalie MAUREL pouvoir à Juan REVERTE-----/

Secrétaire de séance : Hélène GAILLARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°5 du 5 juillet 2020, portant sur la délégation générale de pouvoirs confiée au Maire ;

Le Conseil Municipal, prend acte des contrats et décisions signés suivants :

- Ordre de service signé le 10 mai 2022 à ALPES CONTROLES pour une mission de contrôle technique dans le cadre du réaménagement du Centre de loisirs pour un montant de 2 800 € HT.
- Ordre de service signé le 19 mai 2022 à la Sté ESPACES JARDINS dans le cadre du débroussaillage des bords de voies pour un montant de 18 088 € HT.
- Ordre de service signé le 23 mai 2022 à la Sté +TP dans le cadre de la pose d'un regard avenue du 8 Mai 1945 pour un montant de 2 850 € HT.
- Ordre de service signé le 31 mai 2022 à la Sté EMTPG dans le cadre du curage des fossés sur la commune pour un montant de 5 670 € HT.
- Bon de commande signé le 15 juin 2022 à la QUINCAILLERIE AIXOISE concernant l'achat de vêtements professionnels aux agents des Services techniques pour un montant de 2 996,14 € HT.

**AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Pour Extrait Conforme**

LE MAIRE,

Michel RUIZ

